



 **QUI SOMMES-NOUS ?**

 **LE SPECTACLE VIVANT**

 **LA VOIX**

 **Outils en ligne**

[< RETOUR À LA LISTE](#)

Rechercher sur le site

OK



Posté le 10/04/15

APPEL À PROJET NOMADES 2015/2016 | NOS LIEUX COMMUNS

RÉSIDENCES DE CRÉATION IN SITU
ITINÉRANTES
PROGRAMME NOMADES - 2015/2016

LIENS RESSOURCES

- En savoir plus sur Nos lieux communs
- En savoir plus sur l'appel à projet Nomades

PARTAGER

- Facebook
- Twitter

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs met en place un appel à projets pour des résidences de création in situ itinérantes, le programme NOMADES.

Les équipes artistiques retenues seront accueillies sur au moins trois structures membres du réseau.

Les résidences de création s'articuleront en deux étapes successives :

- un premier temps d'immersion qui favorise la découverte et la compréhension des contextes spécifiques des différents lieux d'accueil

- un temps de présentations publiques des oeuvres créées La durée effective de la résidence est d'environ 6 semaines à répartir entre les différentes structures d'accueil.

Les présentations publiques seront la finalité de la résidence. Présentées dans le cadre des événements organisés par les structures d'accueil, elles pourront prendre la forme d'un spectacle ou d'une performance.

La durée totale des résidences de création in situ itinérantes peut s'échelonner sur 18 mois.

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs est un réseau de six structures culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels, des lieux atypiques, et des jardins

remarquables en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs du paysage, pensé comme une expérience sensorielle, et interrogent les points de vue sur le monde et l'espace public au prisme des regards singuliers des artistes.

Les six structures qui constituent ce réseau sont :

- **ENTRE COUR ET JARDINS**, où les artistes sont invités à intervenir dans des jardins de Bourgogne et Champagne (Barbirey-sur-Ouche, Dijon, Bussy-Rabutin, Reims). www.ecej.fr

- **EXTENSION SAUVAGE**, une aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure project, sur un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine. www.extensionsauvage.com

- **FORMAT**, qui conduit un travail annuel d'infusion de l'art chorégraphique en Ardèche méridionale, et ouvre son festival au Domaine de Rochemure à Jaujac le premier week-end de juillet. www.format-danse.com

- **LE PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU**, situé à Ermenonville, dans l'Oise, et labellisé Centre culturel de Rencontre depuis 2013, développe un programme artistique et culturel pluridisciplinaire dont le Festival des fabriques, dédié à la création contemporaine. www.parc-rousseau.fr

- **À DOMICILE**, dans le village de Guissény, sur la Côte des Légendes, en Bretagne, sensibilise, de manière participative la population du territoire à la danse

contemporaine depuis 2007, en n'excluant aucune forme

d'art. www.adomicile.guisseny.fr

- **PLASTIQUE DANSE FLORE**, dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi, à Versailles, en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage. www.plastiquedanseflore.com

OBJECTIFS DES RÉSIDENCES

Nos Lieux Communs souhaite développer un cadre propice à la création contemporaine dans des espaces qui ne sont pas identifiés comme tel. Pour ce faire le programme NOMADES propose d'accueillir des artistes en résidence de création sur plusieurs lieux afin qu'ils puissent prendre le temps de l'observation et de la compréhension des espaces investis, puis développer des protocoles, des méthodologies susceptibles de répondre à la diversité de ces différents contextes et aux problématiques inhérentes à la prise en considération de lieux remarquables, du plein air, de l'espace public, de leurs contraintes, de leurs complexités. Ces modalités ainsi éprouvées ont pour objectif d'offrir aux artistes de meilleurs outils pour avancer dans leurs recherches et pérenniser leurs créations.

Une attention toute particulière sera portée à la capacité du projet de s'adapter d'un lieu à l'autre.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme est destiné aux professionnels des arts chorégraphiques, visuels et sonores. Les projets transdisciplinaires sont également les bienvenus.

CONDITION DE LA RÉSIDENCE

Nos Lieux Communs garantit une participation financière pour le déroulement des résidences de création aux équipes artistiques sélectionnées. Cette enveloppe, à définir en fonction des projets, couvrira : - la résidence proprement dite - la présentation des oeuvres créées dans le cadre de la programmation des différents lieux d'accueil. Le nombre de représentations sera à définir avec les structures d'accueil. Les transports et les logements seront à la charge de chaque structure d'accueil. Un calendrier de résidence et de diffusion sera établi en accord entre Nos Lieux Communs et les équipes artistiques sélectionnées. Chaque projet labellisé Nos Lieux Communs bénéficie d'une attention particulière de la part du réseau dans ses supports de communication ainsi que ceux propres aux structures d'accueil.

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque candidat doit faire parvenir par mail

toutes les informations concernant son projet (CV des intervenants, présentation de la structure de production, description du projet et de ses enjeux, budget, visuels) à l'adresse suivante : nlc.nomades@gmail.com

COMPOSITIONS DU JURY ET MODE DE SÉLECTION

Le jury de sélection est composé d'un représentant de chacune des structures membres de Nos Lieux Communs. Le contenu des délibérations sera tenu secret, et les décisions du jury ne seront pas susceptibles d'appel.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projet : 20 mars 2015

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2015

Réponse aux candidatures : 30 juin 2015

Période de résidence : juillet 2015 – novembre 2016

Période de diffusion : avril 2016 – novembre 2016



